

Assemblée générale annuelle 2022-2023 de Cyclo-Nature  
Procès-verbal de l'assemblée du samedi 11 novembre 2023 18h45

---

Lieu : Patro Villeray, salle R-03

**Membres du C. A. présents:** Louis Laroche, Pierre Ménard, Yves Martin, Jules Gagné  
Membres du C. A. absents : aucun

Présences:

11 participants sont présents, incluant les membres du CA.

Le décompte des présences est vérifié par le secrétaire de l'Assemblée.

1. Vérification du quorum

À 18h45, 11 personnes étaient présentes alors que 5,37 membres sont requis pour l'obtention du quorum. Le quorum est atteint.

2. Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue

L'assemblée est ouverte à 18h45.

Pierre Ménard adresse un mot de bienvenue à tous.

Documents transmis à l'avance à tous les membres :

- Ordre du jour
- Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2021-2022

Documents présentés en partage d'écran :

- Revenus et dépenses 2022-2023
- Statistiques de participation et d'organisation 2022-2023

2. Nomination du président d'élection et secrétaire d'assemblée

Aucune personne n'est proposée comme secrétaire d'élections pour l'instant.

Louis Laroche agira comme secrétaire.

3. Adoption de l'ordre du jour

Survol de l'ordre du jour par Pierre Ménard.

Jules Gagné propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, Michel Prieur seconde. **Adopté à l'unanimité.**

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2021-2022

Anne-Marie Deschênes propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2020-2021 et Suzanne Ménard seconde.

**Adopté à l'unanimité.**

5. Points de suivi de l'Assemblée générale 2021-2022

Aucun

6. Finances

Résultats 2022-2023 présentés par Pierre Ménard.

|  |           |
|--|-----------|
| Revenus :  | 1091,45\$ |
| Dépenses :   | 1103,40\$ |
| Déficit :  | 11,95\$   |
| En caisse: 4354,89\$ (au 31 oct. 2023)             |           |
| Entre 1994 et 2023 : en moyenne + 160\$ de revenus |           |

L'adoption de l'état des résultats 2022-2023 est proposée par Yves Martin et secondée par Christine Legault.

**Adopté à l'unanimité.**

7. Statistiques de participations et organisation 2022-2023

Les statistiques sont présentées par Jules Gagné

8. Sécurité et niveau des participants

Yves Martin propose de demander aux organisateurs de partager leur numéro de cellulaire aux participants afin d'augmenter le niveau de la sécurité.

**Adopté à l'unanimité**

Les organisateurs devraient aussi préciser le niveau de difficulté dans la description de leur sortie afin d'éviter les déceptions, en particulier pour les nouveaux participants.

Marie-Luce propose que chaque participant ait un numéro de téléphone d'urgence imprimé dans son portefeuille.

Le cahier de l'organisateur sera révisé afin de prendre en considération les nouvelles dispositions. Yves Martin s'occupera de faire une proposition de mise à jour.

## 9. La parole aux membres

Une discussion sur les assurances est amenée par Anne-Marie Deschênes.

Jules Gagné précise que l'application Carpool fonctionne mal, mais plusieurs membres disent l'apprécier malgré tout. Il est proposé de favoriser le covoiturage aussi entre automobilistes. Faire des rappels régulièrement dans les annonces de sortie serait une bonne idée afin de valoriser le covoiturage.

Pierre propose de changer le guide de l'organisateur afin d'éviter d'occasionner des dépenses aux organisateurs bénévoles.

Libellé actuel :

« Collecter le 4\$ de frais pour le club. Si des frais ont été engagés pour l'organisation de la sortie, par exemple pour l'impression de cartes ou le repérage sur la route, collecter 5\$ par personne et garder le 1\$ pour compenser les frais engagés.»

Changement proposé :

«...des frais supplémentaires peuvent être collectés en fonction des sommes investies par l'organisateur.»

**Adopté à l'unanimité**

Une discussion a lieu au sujet de la cotisation de 4\$ versus une carte de membre annuelle. Il est précisé que la méthode de paiement actuelle simplifie la gestion pour les organisateurs et ne constitue pas un frein financier pour les usagers occasionnels.

Afin de mieux nous faire connaître, Yves Martin propose de mousser la page Facebook de Cyclo-Nature. Marie-Luce suggère d'intégrer les photos des sorties précédentes dans la publicité de celles à venir.

## 10. Mise en candidature et élection du Conseil d'administration

Pierre Ménard accepte de continuer;  
Louis Laroche accepte de continuer;  
Jules Gagné accepte de continuer;  
Yves Martin accepte de continuer;  
Gilles Bouhier souhaite se présenter.

Selon les statuts : entre 3 et 7 membres doivent faire partie du CA.  
La candidature des 5 membres est **adoptée à l'unanimité**.

Marie-Luce offre son assistance de façon ponctuelle.

11. Varia

Aucun

12. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h06.

Les membres sont invités à inscrire leurs propositions de sortie sur le calendrier papier disposé à l'avant. Elles seront inscrites sur le site web de Cyclo-Nature sous peu.

Procès-verbal rédigé par Louis Laroche, secrétaire d'assemblée